



Un.e technicien.ne en aménagement paysager et biodiversité

Informations générales

Référence : DPML-06-12-2024-00600

Direction : Direction du Patrimoine et de la Maintenance Immobilière - Service : Service espaces verts

Poste ouvert aux : Contractuels - CDD de 12 mois renouvelable 1 fois

CDD renouvelable sous condition : 1

Quotité de travail : 100%

Niveau du recrutement : B

Diplôme minimum souhaité : Bac + 2

Fondement juridique : Article L332-2 2° Code général de la Fonction publique

Réponse avant le 6/01/2025

L'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3) est une université des Humanités : Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales. Plus de 22 000 étudiants sont inscrits de la licence au doctorat et 240 diplômés en lien avec les besoins socio-économiques y sont préparés.

Héritière de la Faculté des Arts fondée au Moyen Age, l'UPVM poursuit avec dynamisme cette longue tradition académique tout en sachant continuellement se transformer pour s'adapter et répondre aux grandes mutations de nos sociétés.

Université citoyenne et durable, dont le site principal est installé sur un campus arboré de plus de 10 hectares labellisé Patrimoine du XXe siècle, elle est dotée d'équipements pédagogiques exceptionnels, tels le Musée des Moulages classé, le Théâtre La Vignette « scène conventionnée pour l'émergence et la diversité », le Learning center ATRIUM conçu comme un lieu de savoir vivant, modernisant la fonction de bibliothèque universitaire et les services aux étudiants.

Ce site utilise uniquement des cookies strictement nécessaires pour vous fournir la meilleure expérience de navigation possible.
En continuant sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies.

J'ACCEPTÉ

Contexte du recrutement

Composée de 30 personnes, l'équipe de la Direction du Patrimoine et de la Maintenance Immobilière gère une cinquantaine de bâtiments représentant une surface de plancher de 100 000 m² répartie sur 5 sites, dont le campus route de Mende de Montpellier labellisé « patrimoine du XXI^{ème} siècle ».

Également labellisée DDR&S, l'Université soutient de nombreuses actions en termes de sobriété énergétique, de décarbonation, mais aussi des actions pour la conservation des espaces naturels et la préservation de la biodiversité. L'université Paul-Valéry souhaite donner une nouvelle impulsion sur le terrain de la biodiversité en confiant à un.e technicien.ne en aménagement paysager des objectifs d'optimisation de son son patrimoine naturel.

Le contrat est proposé pour une durée de 12 mois renouvelable 1 fois sous conditions (24 mois)

Missions

Participer au pilotage réaliser les travaux d'aménagement et d'entretien des espaces verts en intégrant les principes liés au respect de l'environnement et à la préservation de la biodiversité.

- Seconder le responsable dans le pilotage, coordonner et contrôler les interventions d'une équipe de jardiniers en interne (remonter)
- Participer à la gestion et à l'organisation des travaux d'entretien et d'aménagement des espaces plantés, milieux naturels, autres surfaces, mobilier et signalétique
- Maintenir le réseau d'arrosage
- Gérer et organiser la mise en œuvre des techniques d'agriculture biologique dans le cadre d'une politique de développement durable
- Renforcer l'éco-gestion des espaces verts et naturels
- Assurer l'entretien, la maintenance de tous les matériels
- Réaliser des travaux neufs ou de maintenance
- Diagnostiquer les pannes et effectuer ou faire réaliser les réparations
- Analyser les besoins, préparer les commandes et les approvisionnements en outillage et en matières premières
- Seconder le responsable dans le pilotage, coordonner et contrôler les interventions d'une équipe de jardiniers en interne
- Faire appliquer les règles et consignes de sécurité pour l'utilisation des véhicules, les produits, l'entretien périodique et préventif des matériels et outillages
- Tenir à jour l'ensemble des documents techniques de son domaine et le cas échéant les transmettre au gestionnaire des données et indicateurs patrimoniaux
- Suivre l'évolution des techniques et des normes
- Maintenir à jour une documentation technique spécialisée
- Proposer des solutions pour améliorer le fonctionnement des installations et des équipements ainsi que leur performance énergétique
- Appliquer et faire appliquer les consignes générales et particulières en matière de prévention des risques, suivre les vérifications réglementaires des matériels et outillages
- Assurer le suivi des interventions des prestataires internes

Compétences

CONNAISSANCES ET SAVOIRS

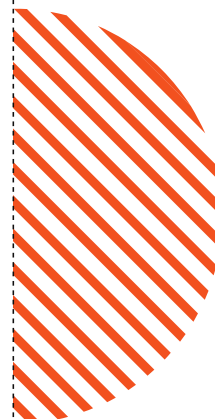
- Techniques du domaine (connaissance approfondie)
- Connaissances générales en méthodes de gestion et de suivi (notion de base)
- Connaissance budgétaire générale (notion de base)

SAVOIRS FAIRE OPÉRATIONNELS

- Savoir planifier et respecter des délais (maîtrise)
- Savoir rendre compte (application)
- Structurer son travail (application)
- Transmettre des connaissances (application)
- Mettre en œuvre des procédures et des règles (application)
- Piloter des prestataires (application)
- Encadrer / Animer une équipe (maîtrise)
- Optimiser les moyens à mettre en œuvre (application)
- Élaborer un cahier des charges technique (notion)
- Utiliser les outils bureautiques (notion)

SAVOIRS ÊTRE

- Réactivité
- Autonomie / Confiance en soi
- Capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation



Formations et/ou expérience professionnelle souhaitables

Niveau d'études : Bac +2 dans le domaine de la sylviculture et /ou de l'horticulture et/ou de l'aménagement paysager.

Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire seraient un plus.

Rémunération

Pour les personnels contractuels par référence à la grille de rémunération de l'université soit entre 1855€ brut mensuel et 1919 € brut mensuel en fonction de l'expérience acquise sur des fonctions similaires.

Lieu d'exercice

Campus Site Route de Mende MONTPELLIER

Pièces à joindre au dossier de candidature

CV, lettre de motivation



Avantages sociaux

Prestation interministérielles :
chèques vacances, CESU, places
en crèche, conventionnement
mutuelle

Prestations sociales :

aide aux soins coûteux, aux
pratiques sportives, aux
vacances, à l'achat d'un véhicule
électrique, aides pour les enfants
à charge scolarisés, permanences
d'une assistance sociale.



Concilier vie personnelle et professionnelle

55 jours de congés par an pour
un temps plein
Dispositif de télétravail



Accompagnement

Formation des personnels
Préparation aux concours
Coaching professionnel



Campus dynamique

Un service culturel, un théâtre
« La Vignette » scène
conventionnée, Musée des
moulages

Un cadre de travail privilégié :
campus arboré de 10 hectares
labellisé Patrimoine du XX^e siècle
et Développement durable et
responsabilité sociétale.

Un grand choix de sport et
d'activités sportives, service
dédié SUAPS et maison des
personnels.

Candidater

Lien vers le site : <https://offres-emplois.univ-montp3.fr/candidat>

Profil de poste à consulter : <https://offres-emplois.univ-montp3.fr/candidat/offre/600>